

PROJET D'ANIMATION

2024
2025

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe d'animation fera vivre des **projets d'activités variés** (sportifs, expressions, manuels...) afin de répondre aux besoins des enfants. Des temps forts et des ouvertures culturelles axés sur l'**intergénérationnel** et la place de l'enfant dans sa commune (CME) ponctueront l'année lors de **temps festifs** (carnaval, fête de l'hiver...).



Nous aurons également plusieurs occasions de partager des **projets d'animation avec les enseignants**. Nous mettrons en place des actions co-construites avec les enfants afin de les rendre "acteurs" sur les temps périscolaires. Des **rencontres avec les familles** seront proposées dans l'objectif de renforcer les liens de confiance avec l'équipe d'animateurs.



Christophe VERGEZ

Directeur de l'ALAE élémentaire



Temps d'Activités Périscolaires

Les TAP sont des temps d'activités organisés par la commune, encadrés par des intervenants extérieurs et des animateurs de l'ALAE. Ils visent à favoriser l'**accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives...** Des ateliers de jardinage, danse, cuisine, cirque, rugby, musique, gym... sont proposés aux enfants.

Les TAP sont organisés le mercredi de 11h à 12h.

L'inscription sur ce temps d'activité comme pour l'ALAE est **obligatoire** (sur le Portail famille). Des projets spécifiques, avec parfois la présence d'intervenants extérieurs, sont mis en place. Ils peuvent être limités en fonction du nombre de participants ou de l'âge des enfants. Une **fiche d'inscription** présentant les projets sera remise, entre chaque période de vacances, dans les cahiers de liaisons de l'école afin de prévenir les enfants et leurs familles en amont.

Le planning des TAP vous sera communiqué à partir du mois de novembre.

Livret d'accueil

ALAE ÉLÉMENTAIRE à destination des familles

2024-2025



Vos contacts

M. Christophe VERGEZ - directeur de l'ALAE

06 20 30 61 53 (ou 09 72 61 70 05)

alp.elementaire@ville-baziege.fr

Service Enfance - inscription & facturation

enfance@ville-baziege.fr

L'inscription est obligatoire pour tous les temps d'accueil périscolaire sur le Portail famille.

Pour toutes questions, veuillez vous adresser à M. VERGEZ.



Ville de
BAZIEGE

ALAE

Accueil
de Loisirs
Associé
à l'École



QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'ALAE n'est pas une garderie mais un accueil de loisirs associé à l'école. Ce temps est encadré par des animateurs et des ATSEM diplômés et/ou formés qui proposent des activités construites et travaillées pour répondre aux besoins de chaque enfant.



À QUOI ÇA SERT ?

La volonté de l'ALAE est d'**offrir aux enfants des conditions d'accueil respectant leur rythme et leurs besoins**. Un partenariat, au quotidien, est établi avec l'équipe enseignante pour favoriser la complémentarité éducative. Les différentes actions menées tout au long de l'année répondent aux objectifs du projet pédagogique de l'ALAE et du **projet éducatif territorial** de la commune (PEDT).



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- **Accompagner l'enfant** dans sa construction individuelle dans le collectif
- **Promouvoir la citoyenneté** et l'écocitoyenneté
- **Favoriser la co-éducation** avec l'ensemble des adultes présents autour de l'enfant

L'ALAE veille à ce que chaque enfant puisse s'épanouir individuellement et au sein du groupe, tout en véhiculant des valeurs de respect, de tolérance, de partage. Toute l'année, l'équipe d'animation propose un panel d'activités à partir des demandes et des besoins des enfants : activités sportives, manuelles, d'expression, jeux collectifs...

HORAIRES D'ACCUEIL



Accueil du matin 7h30-8h45

Dès 7h30, les enfants sont accueillis dans les locaux de l'ALAE de façon échelonnée. Du matériel pédagogique (jeux, livres...) est mis à disposition des enfants pour un **réveil en douceur** et à leur rythme.

Pause méridienne 12h-13h50

Accompagnement des enfants pendant le **repas de 12h à 12h50**.

Après le repas, l'équipe d'animation propose aux enfants des **activités en lien avec le projet d'animation**.



Accueil du soir 16h30-18h30

Le départ des enfants se fait de manière échelonnée à partir de 16h45.

- **De 16h30 à 17h** : Goûter fourni par la famille
- **De 17h à 18h30** : L'équipe d'animation mène des activités propices à la détente et à la découverte
- **De 18h15 à 18h30** : Retour au calme

FONCTIONNEMENT

Un dossier d'inscription est à remplir.

Le règlement intérieur est à lire et à signer.

L'inscription sur l'ensemble des temps périscolaires est obligatoire sur le Portail famille.

Pensez à y indiquer tout changement.

Les accueils du matin et du soir se déroulent dans les locaux de l'ALAE de l'école maternelle.

RESTAURATION SCOLAIRE



Le repas sont pris de 12h à 12h50 en service à table. Tout repas commandé sera facturé s'il n'a pas été décommandé la veille avant 9h30.

Les démarches s'effectuent via le Portail famille.

Tranche	Quotient familial	Tarif repas sco.	Tarif ALP midi	Tarif ALP matin + soir à la 1/2 h
1	0-400	0,65 €	0,22 €	0,35 €
2	401-500	0,85 €	0,22 €	0,35 €
3	551-700	0,90 €	0,22 €	0,35 €
4	701-850	0,95 €	0,22 €	0,41 €
5	851-1000	0,98 €	0,22 €	0,41 €
6	1001-1125	2,80 €	0,22 €	0,41 €
7	1126-1250	3,30 €	0,22 €	0,41 €
8	1251-1375	3,85 €	0,22 €	0,47 €
9	1376-1500	4,30 €	0,22 €	0,47 €
10	1501-1700	4,95 €	0,22 €	0,47 €
11	1701-1900	5,20 €	0,22 €	0,47 €
12	> 1901	5,40 €	0,22 €	0,47 €

FACTURATION



La facturation des temps ALAE s'effectue en même temps que celle de la restauration scolaire.

La première demi-heure (16h30-17h) est gratuite.

La facture comprenant le nombre d'heures de présence est émise à chaque période de vacances.